

Rapport public Parcoursup session 2025

Université Angers - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS)

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Université Angers - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Pluridisciplinaire (28517)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 11%

Taux maximum de candidats non résidents fixé par le recteur : 5%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Angers - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Pluridisciplinaire (28517)	Jury par défaut	Tous les candidats	825	3463	3463	2010	856

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université Angers - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Pluridisciplinaire (28517)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	2418	2418	1414	606	70,8 %
			Masculin	1045	1045	596	250	29,2 %
			Total	3463	3463	2010	856	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Université Angers - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Pluridisciplinaire (28517)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	44	44	27	0	0 %
				Sans mention	545	545	293	154	19,9 %
				AB	898	898	468	242	31,3 %
				B	1000	1000	525	229	29,6 %
				TB	558	558	415	128	16,6 %
				TBF	70	70	70	20	2,6 %
				Total	3115	3115	1798	773	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	4	4	4	0	0 %
				Sans mention	67	67	40	16	44,4 %
				AB	67	67	43	15	41,7 %
				B	34	34	20	5	13,9 %
				TB	14	14	6	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	186	186	113	36	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	1	1	0	0	0 %
				Sans mention	21	21	18	10	55,6 %
				AB	16	16	7	2	11,1 %
				B	18	18	14	4	22,2 %
				TB	8	8	6	2	11,1 %
				Total	64	64	45	18	100 %
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	40	40	32	21	75 %
				AB	9	9	3	1	3,6 %
				B	18	18	7	3	10,7 %
				TB	15	15	5	2	7,1 %
				TBF	2	2	1	1	3,6 %
				Total	84	84	48	28	100 %
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	9	9	3	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				AB	3	3	1	0	0 %
				B	2	2	2	1	100 %
				Total	14	14	6	1	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université Angers - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Pluridisciplinaire (28517)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	2852	2852	1668	728	85 %
			En réorientation	285	285	131	43	5 %
			Non scolarisés	164	164	83	36	4,2 %
			Scolarité étrangère	121	121	112	42	4,9 %
			Autres	41	41	16	7	0,8 %
			Total	3463	3463	2010	856	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Angers - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Pluridisciplinaire (28517)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	1293	1293	627	335
			Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	979	979	627	250
			Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	335	335	208	80
			Autres doublettes	343	343	221	65
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Angers - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Pluridisciplinaire (28517)	Jury par défaut	Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	43,8 %	43,8 %	37,3 %	45,9 %
		Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	33,2 %	33,2 %	37,3 %	34,2 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	11,4 %	11,4 %	12,4 %	11 %
		Autres doublettes	11,6 %	11,6 %	13,1 %	8,9 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes au baccalauréat de français	Bulletins de notes aux épreuves anticipées du baccalauréat	Très important
	Notes dans les matières générales : matières scientifiques (mathématiques, SVT, physique chimie, biologie..) et matières littéraires (Français, langue vivante)	Bulletins de notes de Première et de Terminale	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Démarche scientifique	Appréciations des professeurs sur les bulletins de première et de terminale	Important
Savoir-être	Capacité de travail autonomie	Appréciations des professeurs sur les bulletins de première et de terminale	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Lettre de motivation en adéquation avec la formation choisie : Projet motivé pour les carrières de santé	Lettre de motivation	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement envers les autres	Rubrique "Activités et centres d'intérêts". Lettre de motivation	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Arts du Cirque Spécialité (EDS)
- Arts Plastiques Spécialité (EDS)
- Biologie/Ecologie (EDS)
- Cinéma-Audiovisuel Spécialité (EDS)
- Danse Spécialité (EDS)
- Éducation Physique, Pratiques Et Culture Sportives (EDS)
- Histoire des Arts Spécialité (EDS)
- Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques (EDS)
- Humanités, Littérature et Philosophie (EDS)
- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (EDS)
- Littérature et langues et cultures de l'Antiquité: Grec (EDS)
- Littérature et langues et cultures de l'Antiquité: Latin (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Musique Spécialité (EDS)

- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)
- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)
- Théâtre-Expression dramatique Spécialité (EDS)

Série STAV

- Gestion des ressources et alimentation (EDS)
- Technologie (EDS)
- Territoires et société (EDS)
- Territoires et technologie (EDS)

Série STD2A

- Analyse et méthodes en design (EDS)
- Conception et création en design et métiers d'art (EDS)
- Désign et métiers d'art (EDS)
- Outils et langages numériques (EDS)
- Physique/Chimie (EDS)

Série STHR

- Economie et gestion hôtelière (EDS)
- Enseignement scientifique alimentation - environnement (EDS)
- Sciences et technologies culinaires et des services (EDS)
- Sciences et Technologies culinaires et services-ESAE (EDS)

Série STI2D

- Architecture et construction (EDS)

- Energies et environnement (EDS)
- Ingénierie et développement durable (EDS)
- Ingénierie, innovation et développement durable (EDS)
- Innovation Technologique (EDS)
- Innovation technologique et eco-concept (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Systemes d'information et numerique (EDS)

Série STL

- Biochimie-Biologie (EDS)
- Biochimie-Biologie-Biotechnologie (EDS)
- Biotechnologies (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Sciences physiques et chimiques en laboratoire (EDS)

Série STMG

- Droit et Economie (EDS)
- Management (EDS)
- Msgn/ Gestion et Finance (EDS)
- Msgn/ Mercatique (EDS)
- Msgn/ Ressources humaines et communication (EDS)
- Msgn/ Systèmes d'information et de Gestion (EDS)
- Sciences de la gestion et numérique (EDS)

Série ST2S

- Chimie, biologie et physiopathologie humaines (EDS)
- Physique-Chimie pour la santé (EDS)
- Sciences et techniques sanitaires et sociales (EDS)

Série S2TMD

- Culture et sciences chorégraphiques (EDS)
- Culture et sciences musicale (EDS)
- Culture et sciences théâtrale (EDS)
- Economie, droit et environnement du spectacle vivant (EDS)
- Pratique chorégraphiques (EDS)
- Pratique musicale (EDS)
- Pratique théâtrale (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission d'examen des vœux s'est réunie plusieurs fois pour renseigner les éléments du traitement algorithmique et étudier les dossiers dont les détails se trouvent dans le tableau synoptique.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

PluriPASS est un parcours de formation pluridisciplinaire qui demande une autonomie et une grande capacité de travail de la part des candidats. Il est fortement recommandé aux candidats de présenter un très bon niveau académique dans toutes les matières, un fort intérêt pour les questions d'éthique, de société et de santé et aussi une forte appétence pour les sciences (humaines, de l'ingénieur et du vivant). Pour réussir dans cette formation, il est préconisé d'avoir un fort profil pluridisciplinaire. Cela demande ainsi des grandes compétences méthodologique et organisationnelle. Compte tenu des enjeux de cette formation, il est préférable d'avoir un cursus scolaire ininterrompu pour postuler. La qualité de l'expression écrite et orale sont essentielles pour cette formation. Une attention particulière sera apportée à la qualité rédactionnelle de la lettre de motivation.

Signature :

Françoise GROLLEAU,

Président de l'établissement Université Angers